

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 7

Artikel: Réflexions sur la cavalerie : mes stages aux écoles de cavalerie allemande et italienne : les enseignements qui en résultent au point de vue suisse

Autor: Muralt, de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du N ^o fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. _____ Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

Réflexions sur la cavalerie.

Mes stages aux écoles de cavalerie allemande et italienne. Les enseignements qui en résultent au point de vue suisse.

La *Revue militaire suisse*, dans sa livraison de mai 1932, a publié sous le titre de « Cavalerie moderne, ses possibilités actuelles », une étude dans laquelle je m'efforçais de répondre aux principales critiques que l'on entend formuler contre la cavalerie et d'exprimer, du point de vue général, la raison d'être de cette arme.

Sous quelle forme et à quels effectifs se présentera notre cavalerie dans le cadre de l'imminente réorganisation de l'armée ? On le saura dans un avenir assez proche. Dans l'intérêt d'un meilleur recrutement et pour motifs d'économies, l'arme devra, comme l'infanterie d'ailleurs, subir une certaine réduction ; mais l'on sait déjà que cette réduction ne sera pas de la proportion envisagée par certains projets. Une

étude plus approfondie de la question, sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences, permet d'affirmer aujourd'hui que cette diminution sera beaucoup moins considérable.

En attendant que l'échelon compétent formule la doctrine et les possibilités d'emploi de la cavalerie suisse, il me semble nécessaire de revenir brièvement sur quelques points essentiels de la « question cavalerie ». En effet, si cette arme — comme d'aucuns le prétendent — n'a plus sa raison d'être dans une guerre moderne, on aurait pu faire l'économie d'en détacher un officier suisse à deux Ecoles étrangères.

Quelques constatations :

Outre les corps de troupes montés aux colonies, dominions, etc., et à côté des formations motorisées attribuées à l'arme, on trouve au 1^{er} janvier 1934 : 22 régiments de cav. en Angleterre, 25 en France, 18 en Allemagne, 12 en Italie. Il est permis de penser avec La Palice que si ces pays, après de multiples exemples de guerre et d'après guerre et en ces temps d'économies à outrance, maintiennent de tels effectifs... c'est que la nécessité en est démontrée.

La modernisation des moyens de combat — armement, aviation et motorisation — a modifié les conditions de travail de la cavalerie, mais non supprimé sa raison d'être, tant il est vrai qu'un nouvel engin de combat ne doit pas nécessairement détrôner les anciens, mais bien collaborer avec eux. Il ne s'agit pas de sous-estimer la valeur incontestable des divers engins motorisés, de l'auto-mitr. de cavalerie au tank en passant par tous les types d'autos-tous-terrains, mais simplement d'enregistrer les résultats d'expériences multiples tentées par des pays aux moyens financiers bien supérieurs aux nôtres. Or, dit le règlement de cav. français de 1930 : « La cavalerie renseigne, couvre et combat en liaison avec les autres armes. Elle utilise pour sa manœuvre ses chevaux et ses moyens de transport mécaniques ; elle combat par le feu. »

... « Les éléments rapides et mobiles d'une armée moderne consistent en aviation, troupes motorisées et cavalerie.

Toutes les trois doivent agir en liaison constante ». (Army Council britannique, 1929.)

... « Des corps de troupes composés organiquement de cavaliers, de cyclistes et de chars d'assaut, réunis en « unités rapides mixtes » et animés du même esprit... sont les héritiers modernes de la cavalerie. Ils constituent, avec leurs artilleries à cheval et motorisées un instrument de combat, de manœuvre et d'exploration original et de tout premier ordre, dont l'utilité sera d'autant plus grande que la collaboration avec l'aviation sera plus intime »... Ainsi s'exprime en 1933 un des plus compétents parmi les écrivains militaires d'Italie, le général d'infanterie Zoppi ¹.

Un régiment de dragons portés du type français à 3 bat., doté partiellement de voitures tous-terrains, nécessite 480 véhicules automobiles, auxquels viennent s'ajouter les A. M. C.², l'art. auto de tous genres et calibres, plus les trains motorisés. Le tout équivaut à une faible division motorisée, et implique un total minimum de 1500 véhicules à moteur, soit, en les supposant encolonnés à distances réglementaires sur une seule route, une colonne de 60 km. Lorsque les tanks et autos-chenilles quittent les routes pour s'engager dans le terrain, l'usure et la consommation augmentent dans une proportion de 40 à 70 %. Si l'on songe à l'état du terrain et des routes lors de la grande offensive allemande de 1918 en France, on peut se représenter ce que signifierait dans des circonstances analogues le seul problème du ravitaillement d'un tel nombre de moteurs ; or sans carburant le moteur s'arrête, mais le cheval marche encore le ventre vide...

D'autre part, une A. M. C. de modèle actuel coûte en argent suisse entre 40 000 et 72 000 fr. pièce, et un char de combat de 60 000 à 120 000 fr. : matériel vite démodé, d'un entretien onéreux et sans rendement dans la vie civile.

Les corps de troupes entièrement motorisés sont in-

¹ Gen. Zoppi : « Argomenti militari d'oggi : i Celeri. (Zanicelli ed. Bologna). »

² Auto-mitr. de cavalerie.

capables de se couvrir par leurs propres moyens : les essais les plus récents ont démontré qu'il faut de la cavalerie pour assumer cette couverture d'une manière permanente et efficace.

Cependant, lorsqu'on lui parle de « progrès » et de « modernisation », le grand public s'extasie et, sans chercher à examiner le pour et le contre des questions, croit tout ce que veut bien lui faire avaler une presse intéressée : car c'est là qu'est le nœud de ce débat « cheval ou moteur »... et non cheval *et* moteur comme le voudrait la logique. La grosse industrie automobile et tous ceux qui gravitent autour d'elle, grâce à d'énormes moyens financiers, à leurs influences politiques et à un remarquable sens d'organisation, exercent sur les gouvernements et sur l'opinion publique une propagande continue, multiple en ses formes et unique en son but, au profit de fructueuses commandes.

Qu'attendent les milieux intéressés au cheval pour s'unir et s'organiser dans le même sens, afin de défendre rationnellement, avec données techniques à l'appui, leur juste droit non seulement à l'existence mais au développement ? Un seul pays le fait depuis quelques années : l'Allemagne. Les arguments abondent. Les domaines militaire et économique sont interdépendants ; or, au point de vue économique la preuve est faite que pour un travail où la vitesse est accessoire et les arrêts fréquents, le prix de revient par traction hippomobile est à peu près la moitié de celui de la traction automobile d'où, malgré certaines apparences contraires, l'augmentation, ces dix dernières années, des effectifs chevalins dans la plupart des pays, dont le nôtre, et une forte diminution du nombre des tracteurs agricoles, entre autres aux Etats-Unis et en Allemagne. D'où par exemple, aux Laiteries de New-York la réintroduction à partir de 1925 des chevaux à la place des camionnettes pour le service à domicile.

Pour être capable de faire face aux multiples missions qui lui incomberont dans une guerre moderne, une cavalerie digne de ce nom, à côté de sa maîtrise dans l'emploi de tous

les moyens de feux, doit pouvoir, plus encore que par le passé, obtenir de ses chevaux un rendement maximum avec un déchet minimum.

Parmi beaucoup d'autres, les deux exemples ci-après illustrent ces constatations.

En avril 1918 le 2^e Corps de cav. français (gén. Robillot) est mis à la disposition des Anglais. Pour participer à de nombreuses contre-attaques aux Monts de Flandre et dans la région du Mt. Kemel, il exécute une série de marches forcées, entre autres 210 km en 68 heures, dont 128 km en 25 heures : déchet en chevaux insignifiant.

En mai 1932 une brigade de cav. américaine a effectué avec paquetage complet en 23 heures $\frac{1}{2}$ une marche de 160 km, en grande partie sur routes empierrées ou asphaltées. Déchet en chevaux : moins de 1 %. Ni les chevaux ni les hommes n'avaient été l'objet d'une sélection spéciale. De telles performances demandent de chaque cavalier non seulement un entraînement sérieux mais encore un sentiment du cheval et surtout une compréhension des exigences de l'équitation moderne qui n'ont qu'un lointain rapport avec les principes exclusifs des vieux maîtres de manège classiques.

D'autre part, outre l'aptitude aux longues étapes, pour intervenir dans la bataille, pour monter avec succès une flanc-garde ou une patrouille, il faut des chevaux et des cavaliers capables de passer partout.

Nos méthodes actuelles de dressage et d'équitation répondent-elles à ces nécessités ou devraient-elles subir certaines modifications ? C'est ce que je chercherai à élucider en conclusion de ces lignes, après avoir exposé succinctement les méthodes, l'organisation et les tendances des deux Ecoles de cavalerie où j'ai eu l'honneur de servir.

L'ECOLE DE CAVALERIE DE LA REICHSWEHR A HANOVRE.

Afin de sauvegarder l'unité de doctrine on a placé sous un commandement unique la *Fähnrichschule* (les aspirants-

officiers dans leur quatrième et dernière année d'écolage), le *Fahrausbildungskommando* (Ecole d'attelage et de conduite) et l'*Ecole proprement dite*, qui comprend les *Reitlehrgänge* et la *Sonderabteilung*.

Les *Reitlehrgänge* comprennent des sous-sections d'officiers et de sous-officiers, organisées d'après les mêmes principes.

Chacun des 18 régiments de cav. de la Reichswehr détache annuellement un officier (en général un 1^{er} Lt) à l'Ecole pour un stage de 2 ans; les rég. art. et les formations hippomobiles du train en font autant, mais dans la règle pour un an seulement.

Outre leurs 2 chevaux personnels les officiers élèves montent chacun une ou plusieurs jeunes remotes et 2 « *Stamppferde* » (anciennes remotes dressées à l'Ecole et qui y restent pour y servir de chevaux d'instruction à l'instar de nos chevaux de réserve du Dépôt de remotes de la cavalerie).

A côté de leur perfectionnement général, les sous-officiers sont employés surtout pour le dressage des jeunes remotes.

Le programme de travail des *Reitlehrgänge*, en plus de l'enseignement théorique et pratique de l'équitation, comporte des exercices tactiques, du tir, de l'histoire de la guerre, de la culture physique, etc.

La *Section spéciale* ou *Sonderabteilung* comprend le *Schulstall* (Ecurie d'école), le *Vielseitigkeit- und Springstall* (Ecurie de saut) et le *Jagd- und Rennstall* (Ecurie de chasse et de saut).

L'*Ecurie d'école* est l'Académie de l'équitation classique allemande. Effectif en chevaux variable : environ une trentaine, provenant d'une part de remotes dressées dès le début dans cette Section, d'autre part de chevaux acquis par le Comité olympique (civil) et remis à l'Ecole pour y être préparés aux épreuves de dressage difficiles. Personnel : 3 à 6 officiers, 2 ou 3 sof., plus éventuellement quelques officiers de la 2^e année des *Reitlehrgänge* ou des officiers étrangers. But de l'Ecurie d'école : perfectionner un petit

nombre de chevaux et de cavaliers qualifiés afin de les amener jusqu'à l'échelon suprême de l'équitation classique : la haute école. Ce travail est considéré non comme un luxe superflu, mais comme le perfectionnement scientifique du dressage élémentaire, justifiant sa raison d'être à titre d'enseignement supérieur.

Comme nous le verrons plus loin, on compte en Allemagne 2 ans pour dresser une remonte ; il faut en moyenne 2 ans de plus pour préparer un cheval d'école et encore une année pour obtenir les premiers éléments de la haute école.

L'*Ecurie de saut* tend à la création d'un style spécifiquement allemand en équitation d'obstacles. Dans ce but on a détaché des régiments quelques officiers s'étant distingués dans les grandes épreuves de concours hippique ou de military ; à eux viennent se joindre, comme à l'Ecurie d'école, pour une partie du travail, un petit nombre d'officiers élèves de la 2^e année, qualifiés eux et leurs chevaux pour cette spécialité. Les cadres sont complétés, comme dans chaque sous-section, par quelques sous-officiers. La provenance des chevaux est la même que celle de l'Ecurie d'école, effectif variant entre 30 et 50.

L'on sait que l'équipe officielle allemande aux concours hippiques internationaux, formée des meilleurs éléments de l'Ecurie de saut, est actuellement celle qui a remporté le plus grand nombre de victoires en Europe (dont la Coppa Mussolini gagnée à Rome 3 années de suite et définitivement). Il y a lieu cependant de remarquer qu'on ne saurait citer l'équitation pratiquée par l'Ecurie de saut comme le prototype de la méthode allemande. En effet, les deux premiers chefs de cette sous-section, le comte Görtz et le rittmeister von Rotkirch, ont accompli à l'Ecole d'application de cavalerie italienne un stage analogue au mien. Ils en ont rapporté tous les principes de base de la méthode italienne, auxquels, avec un tact et un sens de la mesure dignes de remarque, ils ont ajouté certains éléments des principes classiques au profit d'une plus grande précision et d'une obéissance plus complète. C'est sur ces mêmes bases et avec le succès

précité que se poursuit le travail sous les ordres du commandant actuel.

L'Ecurie de chasse et de course. Outre le commandant remplissant en même temps les fonctions de master, quelques sous-officiers et cavaliers qui constituent l'équipage, l'Ecole et les régiments détachent parfois un officier pour l'instruire au fonctionnement des chasses ou pour perfectionner ses connaissances en matière d'entraînement et de monte en course. Effectif chevaux : une vingtaine de chevaux de chasse et quelques-uns à l'entraînement pour les courses. La meute comporte une trentaine de chiens. La saison des chasses (drags) dure du début d'octobre à la mi-décembre, à raison de deux chasses par semaine ; en été ont lieu les « Sommerjagden » de moindre envergure pour l'entraînement des jeunes chevaux et des chiens. Les chasses — sur lesquelles j'aurai à revenir à propos de l'Ecole italienne — revêtent une importance et une utilité que nous avons peut-être tendance à sous-estimer : le simple fait qu'elles se courent régulièrement et qu'ordre est donné à tous, maîtres et élèves, d'y participer, en font une obligation de sortir des manèges pour monter dans le terrain ce qui n'est pas toujours du goût de chacun, mais dont l'utilité se passe de commentaires.

L'Ecole d'attelage et de conduite n'étant pas un élément essentiel du sujet traité ici, je ne lui consacrerai que quelques mots, bien qu'elle mérite mieux. Son but est double : d'une part école de conduite pour les cadres de l'artillerie et des trains hippomobiles, de l'autre, centre d'essais et d'expérimentation pour tout ce qui a trait aux harnachements et aux véhicules hippomobiles.

La précision du travail, la propreté et le chic du personnel, le sens pratique qui anime toute l'instruction, laissent une impression excellente.

Le dressage des remontes. Ce sujet est traité dans tous ses détails par la « Reitvorschrift » éd. 1926, troisième partie ; l'Ecole et les régiments s'en tiennent strictement à ces données. Le texte en est si clair et complet qu'à moins de le

copier entièrement on ne saurait donner une meilleure description du système de dressage pratiqué à la Reichswehr. La durée du dressage est de deux ans ; au bout de la première année, la remonte possède un dressage élémentaire ; la deuxième année servira uniquement à confirmer et à parfaire.

Le but du dressage est le même sous toutes les latitudes : obtenir une capacité de travail, donc un entraînement maximum en même temps qu'une obéissance absolue. Une des forces de la Reitvoschrift est d'avoir su clairement définir quels sont les premiers résultats, le stade élémentaire auquel doit parvenir un cheval avant qu'on puisse songer à lui demander davantage. Cette première base est la décontraction (*Losgelassenheit*), qui a comme corollaire l'équilibre sous le cavalier aux trois allures ; cet équilibre s'obtient par une gymnastique méthodique, en particulier par un juste travail du dos et de l'arrière-main dont le résultat est un appui confiant de la bouche du cheval sur la main (rêne) du cavalier. La mise à la rêne correcte ne viendra que plus tard. Ce n'est qu'une fois ces trois éléments acquis — décontraction, équilibre, appui sur la main — qu'on commencera progressivement à demander davantage, mais en revenant toujours après chaque exigence nouvelle aux exercices du début pour s'assurer que la base élémentaire reste acquise.

Entrer ici dans les détails du dressage mènerait trop loin ; je me bornerai à citer les points principaux du programme d'une inspection de fin de dressage :

Le pas, individuellement et en section ; détacher individuellement au trot et au galop. Travail au trot, individuellement et en section, rênes alternativement dans les deux puis dans une main. Le travers et le renvers. Le trot raccourci. Le rassembler par demi-pas. Les demi-tours sur l'arrière-main. Le reculer. En partant du trot puis du pas, mise au galop et galop en section et individuellement ; le galop moyen et allongé. Passer au trot, puis trot moyen et allongé. Le saut.

Il existe actuellement une tendance à simplifier ce pro-

gramme, car une certaine proportion de remontes atteint difficilement, après deux ans, le degré de dressage permettant de telles performances.

Quand on parle aux Allemands du programme des inspections de fin de dressage en Suisse (après 110 jours)... ils restent rêveurs, puisque nos exigences équivalent presque aux leurs. Ils estiment exclu que le travail présenté reste définitivement acquis, donc il nuit au but final à atteindre, qui devrait être une saine et simple préparation du cheval à faire campagne. C'est une opinion que je me permets de partager, et sur laquelle je reviendrai à propos de l'Ecole italienne.

Quelques considérations générales. Il faut admirer que, malgré la crise qui sévit bien plus durement en Allemagne qu'ailleurs et malgré la réduction des crédits qui en découle, le service intérieur soit encore ce qu'il est.

Les sous-officiers font une excellente impression : autorité, prestige, connaissance approfondie de toutes les branches du service.

La garde de police est toujours montée avec exactitude et discipline et les hommes y sont habillés avec la plus grande correction.

Les chevaux. On peut reprocher aux remontes militaires allemandes une certaine insuffisance d'épaule et de garrot, d'où l'impression fréquente que les cavaliers sont assis trop en avant. Quelques chevaux d'officiers et de l'Ecurie d'école et presque tous ceux de l'Ecurie de saut sont remarquables.

D'autre part, on trouve de fort beaux modèles tant dans les concours hippiques et autres que tout particulièrement auprès des « ländliche Reitervereine ». Je suis persuadé qu'on obtiendrait auprès de ces organisations d'excellents chevaux des types les plus divers et à des prix abordables.

La personnalité du commandant de l'Ecole, modèle du chef de cavalerie, l'autorité et le prestige qui émanent de lui, en font le chef idéal d'une Institution qui doit à ses grandes traditions de les soutenir dignement. Une Arme

qui compte successivement dans ses rangs supérieurs des personnalités telles que les généraux v. Poseck, v. Kayser, Brandt, v. Dallwigk et d'autres hommes de la même trempe, peut regarder l'avenir en face sans inquiétude. On sent en Allemagne que la cavalerie a gardé toute sa raison d'être parce qu'elle a fait ses preuves pendant la guerre. Et dans la période critique qui suivit, grâce au renom et à l'intelligence de ses chefs, elle a su, tout en se modernisant, prouver brillamment son utilité.

La réputation de l'Ecole rayonne autant sur la ville qui l'abrite que sur le pays tout entier ; il en émane une impression de confiance et de prestige, dont les rapports de service sont imprégnés.

Une camaraderie idéale règne non seulement entre égaux mais aussi entre supérieurs et inférieurs. Le corps des officiers, femmes et enfants y compris, forme une véritable famille, dans laquelle sont accueillis sur pied d'égalité les camarades étrangers.

* * *

Avant d'aborder l'Ecole italienne, je voudrais qu'on comprenne clairement dans quel esprit je me livrerai aux comparaisons et conclusions que me dictent mes stages successifs dans deux Institutions dont les méthodes diffèrent nettement.

J'ai beaucoup appris à Hanovre, et garderai toujours la plus vive reconnaissance de l'accueil qui m'y a été fait. Je sais les multiples qualités de l'enseignement qu'on y donne.

Dans les considérations qui vont suivre je m'efforcerai de rendre compte de mes expériences en me plaçant au point de vue pratique et sous l'angle des possibilités d'utilisation suisses.

Or l'on sait que chez nous une Ecole d'aspirants dure 82 jours et non 4 ans, et le dressage d'une remonte de troupe 110 jours et non 2 ans... tout est là.

Major DE MURALT
de l'E.-M. G.